

D.2016.07.06.5.4

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 6 Juillet 2016

5 - PROJETS TERRITORIALISES
**5.4 - INSERTION SOCIALE - Bilan action insertion sociale dans les marchés de travaux - Dépôt Bus
site de Colomiers**

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X	X (pouvoir M. Trautmann à partir de 10 h00)	
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X (M. Lattes)	
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAL-MICHELET Karine	X		
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud		X (M.Arévalo)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
LERY Sébastien	X		
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry		X (Mme Rouchon)	

Exposé de Monsieur le Président :

1° Préambule

Le Comité Syndical du SMTC par une délibération D.2011.12.12.9.1 du 12 décembre 2011, a approuvé la signature d'une convention de partenariat pour la mise en œuvre par la Cellule d'insertion d'une clause d'insertion sociale dans les marchés conclus par la SMAT sur certaines opérations avec La Communauté Urbaine du Grand Toulouse.

Par une délibération D.2012.03.22.7.2 du 22 mars 2012, le SMTC a approuvé la conclusion de l'avenant n°1 avec la Communauté Urbaine du Grand Toulouse concernant l'opération du 3^{ème} dépôt Bus de Colomiers pour un montant maximum de 30 000 €.

Par une délibération D.2012.10.03.12.2 du 3 octobre 2012, le SMTC a approuvé le transfert de ladite convention à l'association TOULOUSE METROPOLE EMPLOI, suite au transfert de la Cellule Insertion de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse à Toulouse Métropole Emploi.

TOULOUSE METROPOLE EMPLOI était donc chargée d'assurer le calcul et le suivi de la réalisation des heures d'insertion sociale sur l'ensemble des marchés ci-après présentés.

Le bilan du 3^{ème} Dépôt Bus de Colomiers est le suivant :

2- Bilan de l'opération

Sur l'ensemble de cette opération, 13 630 heures d'insertion sociale étaient prévues.

Au 10 février 2015, 17 221 heures sont comptabilisées, soit un taux de réalisation de 126%

13 entreprises des travaux publics ont réalisées des heures dans le cadre de cette opération.

11 marchés de travaux étaient soumis à la clause insertion sociale.

39 contrats au total ont été conclus, pour 17 221 heures réalisées, soit en moyenne 441 heures par contrat.

37 personnes ont pu bénéficier d'un retour vers l'emploi grâce à ce dispositif.

36% des contrats signés étaient des contrats pérennes (d'une durée de plus de 6 mois).

Plus de 60% des contrats conclus étaient des contrats en intérim, dont 26% en intérim d'insertion. Seulement 18% des contrats étaient en alternance.

Environ un quart des bénéficiaires étaient soit des jeunes de moins de 26 ans sans qualification, soit des chômeurs de longue durée.

Un quart des bénéficiaires étaient des habitants des ZUS (Zone Urbaine Sensible).

Enfin, plus de 10% des bénéficiaires, à ce jour et selon les informations communiquées par les entreprises à ce stade, sont toujours en poste (CDI ou CDIC - contrat à durée indéterminée de chantier).

Le bilan détaillé de l'action d'insertion sociale dans les marchés de travaux de l'opération du 3^{ème} dépôt Bus de Colomiers est annexé à la présente délibération.

* *
*

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20160711-20160706-5-4D- DE Date de télétransmission : 11/07/2016 Date de réception préfecture : 11/07/2016
--

Le Comité Syndical :

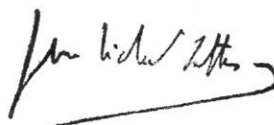
- entendu l'exposé de Monsieur le Président,
- Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : PREND ACTE du bilan de l'action d'insertion sociale dans les marchés de travaux de l'opération 3^{ème} Dépôt Bus de Colomiers.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour,
Mois et an que dessus,

Pour extrait conforme
Le Président



Jean-Michel LATTES



3^{ème} Dépôt Bus de Colomiers

Insertion Sociale

Bilan

JUIN 2016



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
1, place Esquirol - BP 10416 - 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 50 - Fax : 05 61 14 48 51
Site : www.tisseo.fr

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20160711-20160706-5-4D-
DE
Date de télétransmission 11/07/2016
Date de réception 11/07/2016



Préambule

Le Comité Syndical du SMTC par une délibération D 2011.12.12.9.1 du 12 décembre 2011, a approuvé la signature d'une convention de partenariat pour la mise en œuvre par la Cellule d'insertion d'une clause d'insertion sociale dans les marchés conclus par la SMAT sur certaines opérations avec La Communauté Urbaine du Grand Toulouse.

Par une délibération D2012.03.22.7.2 du 22 mars 2012, le SMTC a approuvé la conclusion de l'avenant n°1 avec la Communauté Urbaine du Grand Toulouse concernant l'opération du 3^{ème} dépôt Bus de Colomiers pour un montant maximum de 30 000 €.

Par une délibération D2012.10.03.12.2 du 3 octobre 2012, le SMTC a approuvé le transfert de ladite convention à l'association TOULOUSE METROPOLE EMPLOI, suite au transfert de la Cellule Insertion de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse à Toulouse Métropole Emploi.

TOULOUSE METROPOLE EMPLOI était donc chargée d'assurer le calcul et le suivi de la réalisation des heures d'insertion sociale sur l'ensemble des marchés ci-après présentés.

Sur l'ensemble de cette opération, 13 630 heures d'insertion sociale étaient prévues.
Au 10 février 2015, **17 221 heures** sont comptabilisées.

11 marchés de travaux sont soumis à la clause d'insertion sociale, dont la synthèse est la suivante.

1- BILAN MARCHE PAR MARCHE

Démolition - dépollution

Titulaire	heures prévues	heures réalisées	nombre de bénéficiaire	nombre de contrats	nombre de contrat pérennes	Taux de réalisation
CASSIN TP	600	638	3	3	0	106%

Malgré un recours exclusif à l'insertion d'insertion, l'objectif étant atteint, ce bilan définitif est satisfaisant.

Lot 1 VRD

Titulaire	heures prévues	heures réalisées	nombre de bénéficiaires	nombre de contrats	nombre de contrat pérennes	taux de réalisation
MALET - INEO	2580	4 495	5	6	4	174%

Le bilan définitif reste globalement satisfaisant compte tenu de la mise en place de 4 contrats pérennes.

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20160711-20160706-5-4D-DE Date de télétransmission : 11/07/2016 Date de réception préfecture : 11/07/2016
--

Lot 2 Gros Œuvre

Titulaire	heures prévues	heures réalisées	nombre de bénéficiaires	nombre de contrats	nombre de contrat pérennes	taux de réalisation
Eiffage Construction	3000	3 154	7	7	3	105%

Le bilan définitif reste globalement satisfaisant compte tenu de la mise en place de 3 contrats pérennes.

Lot 3 Charpente Métallique Bois – Pont roulant

Titulaire	heures prévues	heures réalisées	nombre de bénéficiaires	nombre de contrats	nombre de contrat pérennes	taux de réalisation
DL Garonne - Lamecol	2100	2 672	5	5	2	127%

Malgré un recours exclusif à de l'intérim, l'objectif étant atteint, ce bilan définitif est satisfaisant.

Lot 4 Couverture Etanchéité Bardage

Titulaire	heures prévues	heures réalisées	nombre de bénéficiaires	nombre de contrats	nombre de contrat pérennes	taux de réalisation
SMAC	900	1234	7	7	0	137%

Même si l'entreprise a eu principalement recours à de l'intérim classique, le bilan est globalement satisfaisant.

Lot 6 Menuiseries Extérieures

Titulaire	heures prévues	heures réalisées	nombre de bénéficiaires	nombre de contrats	nombre de contrat pérennes	taux de réalisation
CARRE	450	481,50	1	1	1	107%

Le bilan définitif est globalement satisfaisant compte tenu de la mise en place de 1 contrat pérenne.

Lot 8 Métallerie - Brises soleil

Titulaire	heures prévues	heures réalisées	nombre de bénéficiaire	nombre de contrats	nombre de contrat pérennes	taux de réalisation
SATI	750	778,50	1	1	1	103%

Malgré un recours exclusif à de l'intérim, l'objectif étant atteint, ce bilan définitif est satisfaisant.

Accusé de réception en préfecture
N° 20160706-5-4D-DE
Date de télétransmission : 11/07/2016
Date de réception préfecture : 11/07/2016

Lot 9 Faux Plafond Cloisons Doublages

Titulaire	heures prévues	heures réalisées	nombre de bénéficiaire	nombre de contrats	nombre de contrat pérennes	taux de réalisation
RB Aménagement	250	267	4	4	0	106%

3 des contrats n'ont pas été concluants, toutefois le bilan global reste satisfaisant.

Lot 12 Peinture Sols Souples

Titulaire	heures prévues	heures réalisées	nombre de bénéficiaires	nombre de contrats	nombre de contrat pérennes	taux de réalisation
SPIEDECO Ariège	300	411	1	1	1	137%

La réalisation des heures par l'entreprise s'est avéré un peu complexe, mais lorsque le dispositif a enfin été mis en place, la réalisation des heures d'insertion s'est avérée pleinement satisfaisante.

Lot 13 Génie Climatique – Installation Sanitaire – Fluides Spéciaux - Huilerie

Titulaire	heures prévues	heures réalisées	nombre de bénéficiaires	nombre de contrats	nombre de contrat pérennes	taux de réalisation
Quercy Confort – GCM - SEA	1000	1130	2	2	1	113%

Malgré un recours exclusif à de l'intérim, l'objectif étant atteint, ce bilan définitif est satisfaisant.

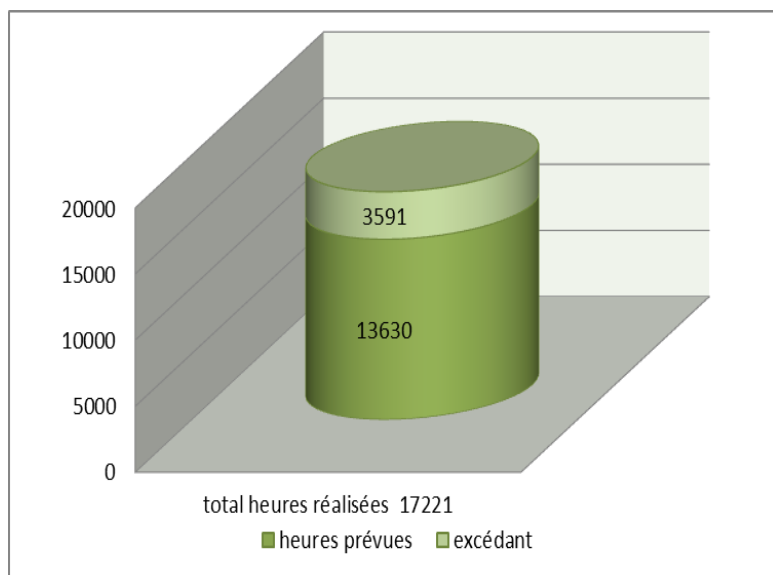
Lot 14 Electricité Courant - Fort Courant Faible - Photovoltaïque

Titulaire	heures prévues	heures réalisées	nombre de bénéficiaire	nombre de contrats	nombre de contrat pérennes	taux de réalisation
Eiffage Energie	1700	1960	2	2	2	115%

L'entreprise a eu recours à deux contrats pro via le GEIQ. Le bilan est donc globalement satisfaisant.

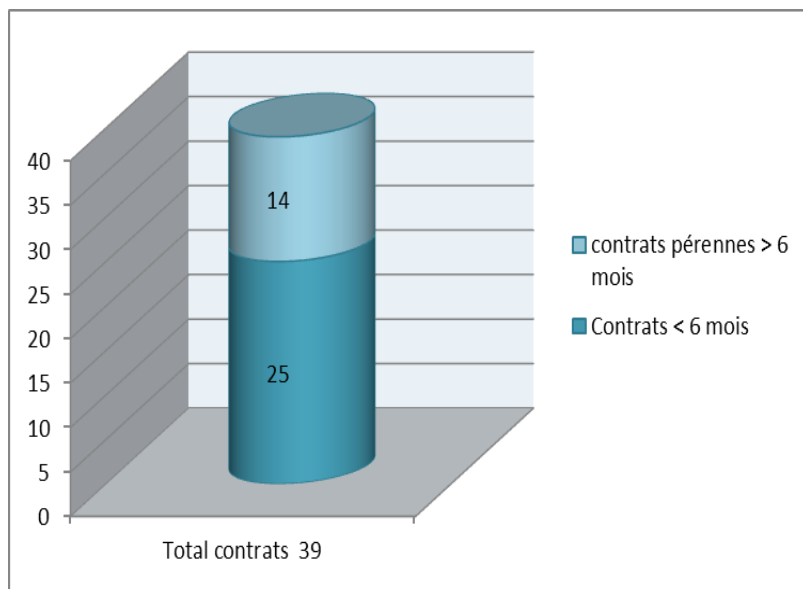
Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20160711-20160706-5-4D-DE
Date de télétransmission : 11/07/2016
Date de réception préfecture : 11/07/2016

2- BILAN DE L'OPERATION



● BILAN DES HEURES REALISEES

17 221 heures d'insertion sociale ont été réalisées au 10 février 2015, soit un taux de réalisation de 126%.



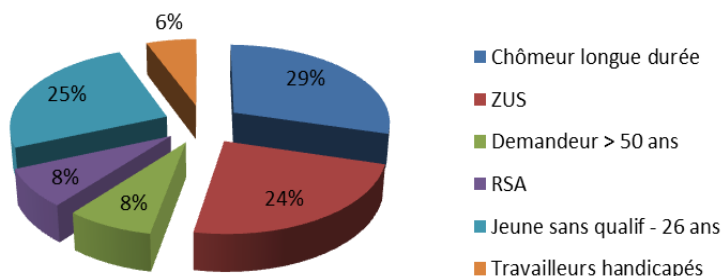
● NOMBRE DE CONTRATS

39 contrats au total ont été conclus, pour 17 221 heures réalisées, soit en moyenne 441 heures par contrat.

37 personnes ont été bénéficiaires de ces contrats, dont plus d'un tiers étaient de + de 6 mois. *(Certaines personnes ont bénéficié de plusieurs contrats et/ou ont travaillé pour*

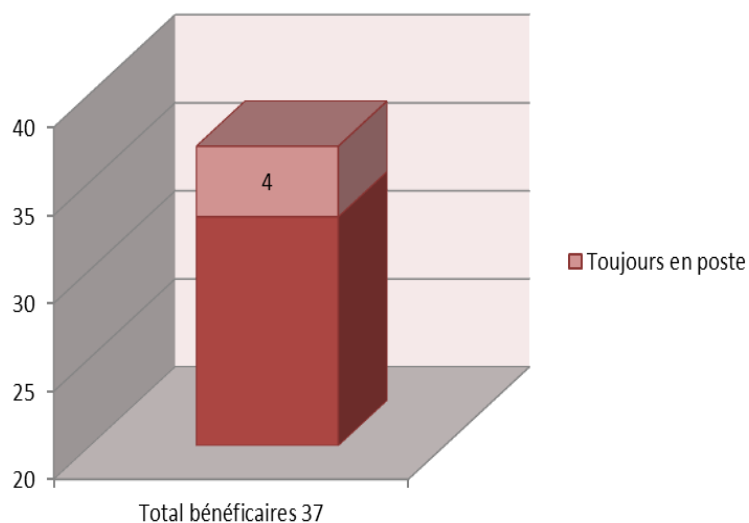
plusieurs entreprises)

Critères d'éligibilité



● TYPES DE CONTRATS

Le recours à l'intérim est la solution la plus mise en œuvre sur le 3^{ème} dépôt bus = 62%.

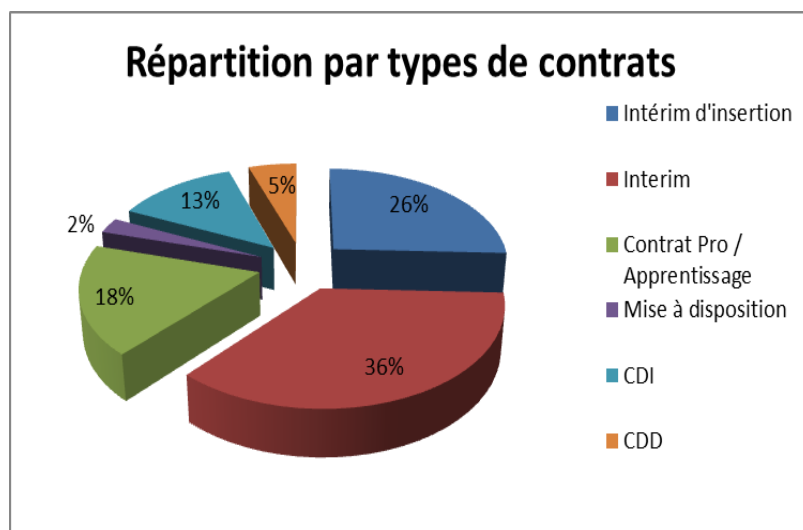


● SYNTHESE DES CRITERES D'ELIGIBILITE

Les personnes ayant pu bénéficier du dispositif insertion sociale étaient principalement des jeunes sans qualification et des chômeurs de

longue durée et étaient originaire d'une ZUS.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20160711-20160706-5-4D-DE
Date de télétransmission : 11/07/2016
Date de réception préfecture : 11/07/2016



● SITUATION DES BENEFICIAIRES A L'ISSUE DE LA CLAUSE D'INSERTION

Le maître de l'ouvrage et TME ont demandé aux entreprises, à l'issue de la réalisation de la clause d'insertion sociale le devenir des

personnes ayant bénéficié du dispositif.

Actuellement 4 personnes sont soit en CDI soit en CDIC sur cette opération au titre de la clause insertion sociale, dans l'attente d'éléments complémentaires de la part des entreprises.

3- CONCLUSIONS

Le bilan de l'opération est très satisfaisant.

13 entreprises des travaux publics ont réalisées des heures dans le cadre de cette opération.

11 marchés de travaux étaient soumis à la clause insertion sociale.

17 221 heures d'insertion sociale ont été réalisées pour 13 630 heures prévues, soit un taux de réalisation de 126%.

39 contrats au total ont été conclus, pour 17 221 heures réalisées, soit en moyenne 441 heures par contrat.

37 personnes ont pu bénéficier d'un retour vers l'emploi grâce à ce dispositif.

36% des contrats signés étaient des contrats pérennes (d'une durée de plus de 6 mois).

Plus de 60% des contrats conclus étaient des contrats en intérim, dont 26% en intérim d'insertion. Seulement 18% des contrats étaient en alternance.

Environ un quart des bénéficiaires étaient soit des jeunes de moins de 26 ans sans qualification, soit des chômeurs de longue durée.

Un quart des bénéficiaires étaient des habitants des ZUS.

Enfin, plus de 10% des bénéficiaires, à ce jour et selon les informations communiquées par les entreprises à ce stade, sont toujours en poste (CDI ou CDIC).

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20160711-20160706-5-4D-DE
Date de télétransmission : 11/07/2016
Date de réception préfecture : 11/07/2016